



PROGRESSIVE ALLIANCE ALLIANCE PROGRESSISTE

ALIANZA PROGRESISTA

[www.progressive-alliance.info](http://www.progressive-alliance.info)

## **Déclaration de l'Alliance progressiste : Solutions politiques pour une paix juste en Palestine et au Moyen-Orient**

**Adoptée le 19 septembre 2025**

**Buenos Aires, Argentine**

Rappelant les Principes et le Cadre de l'Alliance progressiste pour la paix en Palestine et au Moyen-Orient (Santiago, 6 octobre 2024), nous réaffirmons un cessez-le-feu immédiat, la protection des civils, ainsi qu'une aide humanitaire et une reconstruction sûres et sans entrave à Gaza. Nous rejetons tout déplacement forcé et réaffirmons notre engagement en faveur d'une voie politique, en vertu du droit international, vers une solution à deux États sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem pour capitale de l'État de Palestine et la Cisjordanie et Gaza comme une seule unité territoriale.

Le monde assiste à une crise humanitaire inacceptable et à une escalade de la situation sécuritaire au Moyen-Orient. L'espoir d'une coexistence pacifique des peuples de la région nous pousse à nous unir dans une action coordonnée fondée sur des principes. En tant que progressistes, nous nous engageons en faveur de solutions politiques à ces conflits qui s'aggravent et tendons la main, dans le respect et la coopération, pour tracer une voie pacifique et juste. Nous exprimons notre profonde préoccupation et exigeons une action immédiate et sans entrave en réponse à la déclaration de famine de l'ONU à Gaza. Nous soutenons également la position de différents pays contre les déplacements et un plan coordonné et inclusif pour la reconstruction de Gaza.

Pour traduire ces engagements en actions, nous définissons les priorités suivantes pour des mesures politiques, juridiques et économiques coordonnées.

### **Mettre fin à la guerre**

- Exiger un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et mettre fin aux tueries et à la famine à Gaza, dans le plein respect de l'ordonnance de mesures conservatoires de la CIJ (26 janvier 2024) dans l'affaire en cours devant la Cour internationale de Justice relative à l'Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël), introduite le 29 décembre 2023. Nous appelons à la libération inconditionnelle des otages et au plein respect du droit international humanitaire.
- Cesser d'alimenter la guerre en mettant fin aux transferts et ventes d'armes pour des opérations en violation du droit international.



- Appliquer une pression internationale effective, y compris au moyen de mesures commerciales et économiques, sur Israël jusqu'au respect du droit international.

### **Ouvrir la voie à une paix juste**

- Mettre en œuvre les décisions de la Cour internationale de Justice relatives à la fin de l'occupation israélienne et coopérer avec la Cour pénale internationale, y compris pour l'exécution des mandats d'arrêt.
- Faire respecter les décisions de l'ONU et prendre les mesures appropriées au sein de l'ONU face au non-respect persistant par Israël, y compris des étapes visant à assurer la mise en œuvre de la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le droit au retour.
- Condamner les efforts visant à bloquer la représentation palestinienne à l'ONU — y compris l'interdiction imposée par l'administration des États-Unis au président Mahmoud Abbas et à sa délégation, en violation de l'Accord relatif au Siège de l'ONU.

### **Reconnaître la Palestine**

- Avancer et prendre des mesures en vue de la reconnaissance de l'État de Palestine dans les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale ; soutenir l'adhésion de la Palestine à l'ONU ; reconnaître le statut d'occupation et garantir le droit au retour des réfugiés.
- Saluer la Déclaration de New York sur le règlement pacifique de la Question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux États ; et saluer les annonces des États qui avancent la reconnaissance de l'État de Palestine.

### **Respecter la souveraineté kurde et arabe**

- Désamorcer les tensions au Liban par le respect total de la souveraineté libanaise et le retrait des forces israéliennes du sud du Liban, avec un cessez-le-feu vérifié et la mise en œuvre intégrale des résolutions existantes de l'ONU.
- Respecter la souveraineté de la Syrie en mettant fin aux violations, en se retirant des territoires syriens occupés conformément aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU et en sauvegardant l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.
- Faire progresser une paix durable en abordant la question kurde par des solutions démocratiques fondées sur les droits, ancrées dans l'égalité et un dialogue inclusif.

À ce carrefour, nous unissons les mouvements démocratiques autour de solutions politiques qui mettent fin aux conflits et protègent les civils. Guidés par notre Cadre de paix de Santiago, nous nous engageons à transformer ces étapes en protections concrètes pour les populations — grâce à des partenariats durables, une diplomatie de principes et une action coordonnée dans tout notre réseau. Nous appelons toutes celles et tous ceux qui partagent ces objectifs à utiliser tous les instruments diplomatiques, juridiques et économiques disponibles pour garantir une paix juste.